



Agir pour
la biodiversité



Enquête chevêche d'Athéna en Drôme-Ardèche - Bilan 2024

Programme « Espèce de l'année »

Projet Territorial
Délégation Drôme-Ardèche

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	CHAUVET Clément

CREDITS PHOTO

Page de garde : Vincent PALOMARES

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour tout le travail accompli en 2024 qui a permis d'améliorer la connaissance sur la chevêche.

Merci tout particulièrement aux référents dans chaque groupe local qui ont fait le relais de cette enquête et qui l'ont pilotée localement.

Merci à Simon PIQUE-CAILLOU, volontaire en service civique en 2024 pour son aide dans l'organisation de l'enquête et pour l'organisation des soirées de formation.

Et enfin, merci à Julien GIRARD-CLAUDON pour la mise en place des outils informatiques pour la restitution cartographique.

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet territorial de Drôme-Ardèche, la LPO a lancé en 2024 le programme « Espèce de l'année ». Ainsi, pendant un an, un focus sur une espèce présente sur l'ensemble du territoire et pour laquelle il manque des informations sur les tendances de population, est réalisé. L'idée est donc que les espèces choisies reviennent sur des pas de temps réguliers (tous les 5 ans) pour suivre l'évolution en Drôme-Ardèche.

En 2024, la chevêche d'Athéna a été choisie pour initier ce programme. En effet, l'espèce est relativement bien répartie à l'échelle des deux départements (Figure 1) ; permettant une appropriation par l'ensemble des groupes locaux.

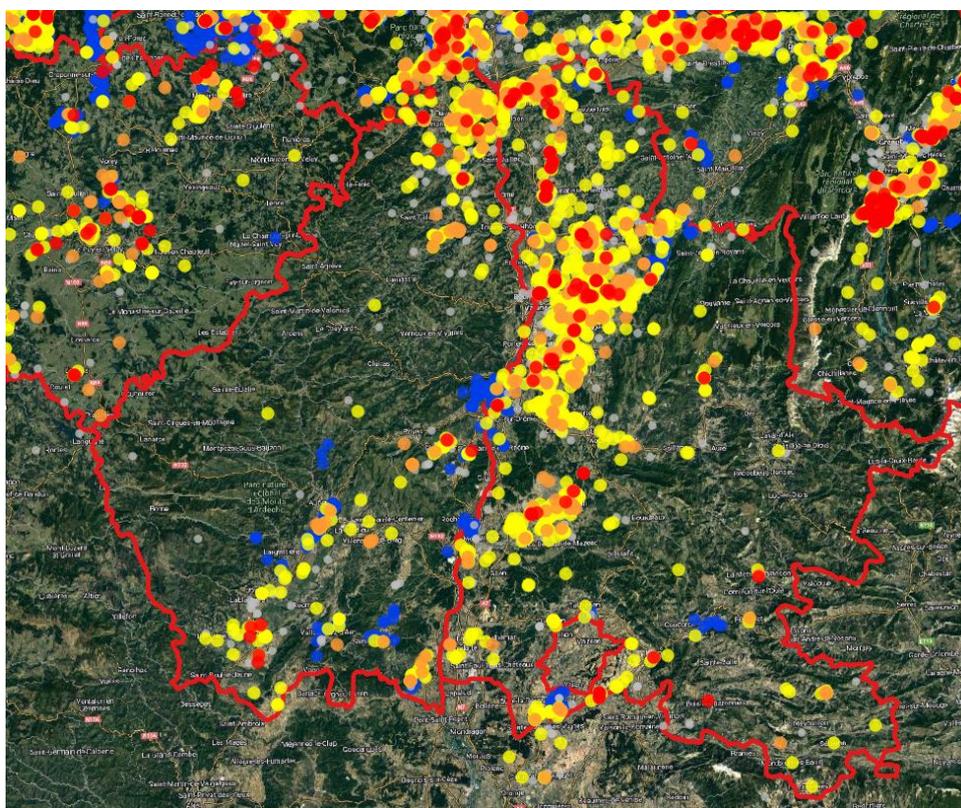


Figure 1 : Répartition connue de la chevêche d'Athéna en 26-07 avant le début de l'enquête

L'idée de l'enquête est que chaque participant réalise le suivi au plus près de chez-lui (son village ou les villages voisins). Ainsi, en plus de la réalisation du suivi protocolé, les bénévoles peuvent suivre plus durablement les couples proches (information sur les succès reproducteurs, sur les sites de nidification) et éventuellement mettre en œuvre des actions de préservation en lien avec les groupes locaux et l'équipe salariée.

Cette enquête avait plusieurs objectifs :

- Initier un suivi protocolé à l'échelle des deux départements pour étudier les tendances de populations
- Identifier un maximum de territoires/sites de nidification
- Permettre à chaque bénévole de s'approprier sa commune/territoire dans l'optique d'initier des suivis plus fins (suivis des reproductions, localisation précise des sites de nidification) et de mettre en œuvre des mesures de conservation (sensibilisation de propriétaires, valorisation des arbres accueillant l'espèce auprès des mairies, pose de nichoirs ...).

PROTOCOLE UTILISÉ

Point d'écoute de 5 minutes avec repasse selon le schéma suivant

→ 1 minute d'écoute passive + 2 minutes de repasse + 2 minutes d'écoute passive

La repasse est stoppée au premier contact

Conditions :

- Période de prospection : de fin février à fin avril → un passage minimum
- Météo : calme (pas ou peu de vent et pas de pluie)
- Horaire : crépuscule à minuit/1 heure du matin

Pour chaque point, l'ensemble des individus observés/entendus sont sexés et localisés le plus précisément afin d'identifier les différents territoires voire lieu de nidification.

La saisie a été faite directement via l'application Naturalist sur smartphone ou sur papier (fiche).

RÉSULTATS

Les grands chiffres de l'enquête 2024 :

- ❖ 83 communes prospectées
- ❖ La quasi-totalité des groupes locaux mobilisés (plus de 120 observateurs)
- ❖ 2200 données de chevêches saisies
- ❖ 2063 points d'écoute réalisés dont 360 positifs (18%)
- ❖ Plus de 350 territoires identifiés
- ❖ Possible reproduction mise en évidence sur 6 nouvelles communes dont 2 avec première mention de l'espèce

1. NOMBRE DE COMMUNES PROSPECTÉES

Au total, 83 communes ont été prospectées en 2024 (soit 12% des communes de Drôme-Ardèche) dont 63 entièrement. Le tableau suivant montre le nombre de communes prospectées par secteur en différenciant :

- les communes prospectées entièrement (tous les secteurs favorables à l'espèce ont été échantillonnés)

- les communes prospectées partiellement (seulement une partie de la commune échantillonnée avec plus de 5 points d'écoute).

D'autres communes ont fait l'objet de points d'écoute mais dans un nombre insuffisant pour être analysées.

Secteurs	Communes entièrement prospectées	Communes partiellement prospectées	Total
Basse vallée de la Drôme (à partir de Saillans)	7	4	11
Basse vallée de l'Eyrieux	3	0	3

Nord-Ardèche	9	4	13
Pays de Grignan, plaine de l'Eygues et Baronnies	13	3	16
Plaine du Roubion	5	0	5
Plaine de Valence et de l'Isère	14	6	20
Royans	9	0	9
Sud-Ardèche	3	3	6
Total	63	20	83

2. NOMBRE DE PARTICIPANTS ET NOMBRE DE DONNÉES

En 2024, plus de 140 observateurs ont saisi des données de chevêches d'Athéna sur Faune-Aura. Parmi ces personnes, 77 ont utilisé le code étude dédié au projet.

Il est impossible de connaître précisément le nombre de bénévoles ayant participé car pour la saisie mobile, seul un observateur est généralement mentionné. Cependant, entre les soirées de formation et les soirées de comptage à plusieurs, nous estimons que plus de 120 personnes ont participé à l'enquête 2024 ; ce qui est un très bon chiffre.

En termes de données, plus de 2500 données ont été saisies en 2024 avec environ 2200 attribuées au projet. Le graphique ci-dessous montre une explosion du nombre de données chevêches en 2024 (moyenne à 275 données annuelles entre 2010 et 2023). Le nombre de données a été multiplié par 9 en 2024 avec notamment trois fois plus de données positives.

L'enquête 2024 a clairement permis d'améliorer la connaissance locale sur la chevêche d'Athéna

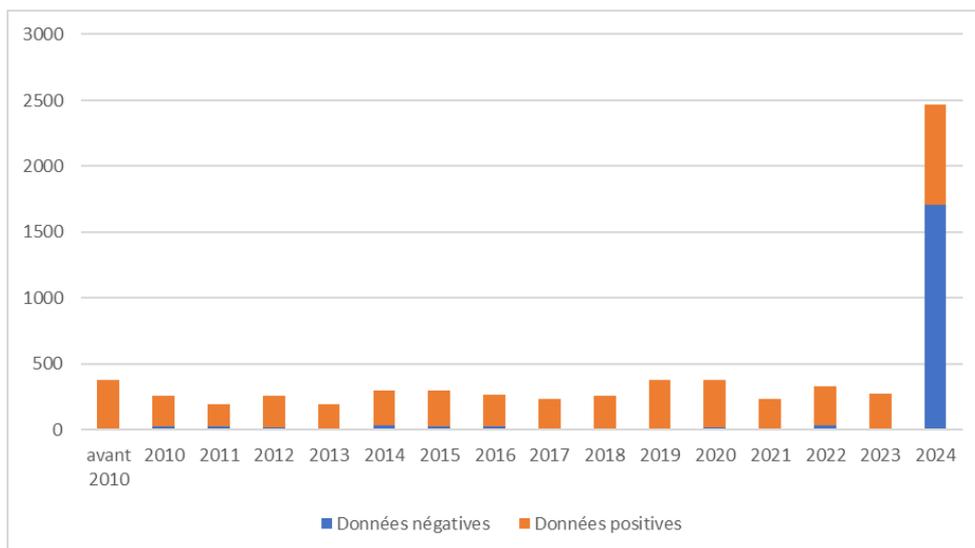


Figure 2 : Évolution du nombre de données de chevêche en 26-07

3. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Les tableaux suivants présentent les résultats pour les différentes communes suivies en 2024 (en grisées, les communes suivies partiellement). Pour chacune d'elles est mentionné :

- la présence historique de l'espèce avant 2024
- le nombre de points d'écoute réalisés en 2024
- le nombre de points positifs
- le pourcentage de points positifs
- une estimation du nombre de territoires de reproduction identifiés. Cette estimation reste prudente au vu du protocole utilisé (un seul passage) et se base sur la localisation des données de présence avec code de reproduction. Les chiffres évoqués sont très certainement un minimum.

Ces tableaux sont accompagnés d'une cartographie dynamique consultable sur ce lien :

https://sig.lpo-aura.org/index.php/view/map/?repository=partenairecheveche&project=26_07_cheveche

avec les identifiants suivants :

Nom d'utilisateur : cheveche

Mot de passe : athene26

3.1. PAYS DE GRIGNAN, PLAINE DE L'EYGUES ET BARONNIES

Malgré les 489 points d'écoute réalisés, les résultats sur ce secteur sont relativement décevants. En effet, la majorité des communes ne présente aucun contact. Seul le secteur de Tulette/Suze-la-Rousse présente des densités intéressantes méconnues avant 2024. Dans plusieurs communes négatives en 2024, l'espèce est historiquement connue. Il est difficile de conclure sur une potentielle disparition, sur une insuffisance du protocole (1 seul passage), sur une mauvaise année (conditions météo difficiles) ou sur des densités faibles entraînant un faible taux de réponse à la repasse. Pour les communes plus montagneuses des Baronnies, l'espèce semble absente.

Tableau 1 : Résultats pour les communes du pays de Grignan, plaine de l'Eygues et Baronnies

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Bouchet	Non	38	0	0	0
Condorcet	Non	29	0	0	0
Grignan	Oui	45	0	0	Observée hors repro
La Baume-de-Transit	Non	30	0	0	0
Mirabel-aux-Baronnies	Hors repro	52	0	0	0
Nyons	Oui	19	0	0	0
Piégon	Non	20	0	0	0
Pierrelongue	?	12	0	0	0
Sainte-Jalle	Non	30	0	0	0
Saint-Ferréol-Trente-Pas	Non	21	0	0	0
Saint-Maurice-sur-Eygues	Oui	29	0	0	0
Suze-la-Rousse	Oui	33	8	24	12
Taulignan	Oui	44	0	0	0
Tulette	Oui	21	13	62	15
Venterol	Oui	31	1	3	1
Vinsobres	Oui	35	0	0	0

3.2. PLAINE DU ROUBION

Les résultats sur ce secteur sont intéressants avec une absence de contact sur les communes alternant grands patchs boisés et zones agricoles (Charols et Manas) et des belles densités sur les secteurs agricoles d'un seul tenant (Puy-St-Martin, Cléon-d'Andran et Roynac).

Tableau 2 : Résultats pour les communes de la plaine du Roubion

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Charols	Oui	24	0	0	0
Cléon-d'Andran	Oui	31	6	19	6
Manas	Non	8	0	0	0
Puy-Saint-Martin	Oui	19	6	32	7
Roynac	Oui	33	5	15	4

3.3. BASSE VALLÉE DE LA DRÔME (À PARTIR DE SAILLANS)

Les résultats sur ce secteur sont intéressants avec une absence de contact sur les communes à l'amont (Mirabel-et-Blacons et Saillans), des densités maximales sur les communes les plus à l'aval (Montoison/Ambonil/Upie et Livron-sur-Drôme) et des densités intermédiaires entre les deux.

Tableau 3 : Résultats pour les communes de la basse vallée de la Drôme

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Ambonil	Oui	1	1	100	1
Chabrilan	Hors repro	16	5	31	3
Crest	Oui	89	4	4	4
Divajeu	Non	36	0	0	0
Eurre	Oui	33	6	18	5
Grâne	Oui	73	6	8	3
Livron-sur-Drôme	Oui	51	11	22	13
Mirabel-et-Blacons	Oui	16	0	0	0
Montoison	Oui	56	26	46	23
Saillans	Non	23	0	0	0
Upie	Oui	7	7	100	6

3.4. PLAINE DE VALENCE ET DE L'ISÈRE

C'est sur ce secteur que les densités observées sont maximales. Sur certaines communes, on est littéralement sur « une ferme, une chevêche ». Dans ce secteur, des mâles chanteurs sont présents en contexte périurbains (vieille maison ou arbre têtard) ou dans des zones d'activités.

L'espèce a tendance à disparaître dès que l'on s'approche des contreforts du Vercors (aucune donnée au-delà des premiers remparts).

Tableau 4 : Résultats pour les communes de la plaine de Valence et de l'Isère

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Barbières	Oui	5	0	0	0
Beaumont-lès-Valence	Oui	47	13	28	19
Beauvallon	Oui	12	2	17	2
Bourg-lès-Valence	Oui	33	7	21	8
Chabeuil	Oui	21	8	38	9
Charpey	Oui	52	23	44	28
Châteaudouble	Oui	28	3	11	3
Eymeux	Oui				13
Malissard	Oui	15	10	67	10
Montéléger	Oui	13	7	54	8
Montmeyran	Oui	66	26	39	25
Montvendre	Oui	12	3	25	3
Mours-Saint-Eusèbe	Oui	12	1	8	1
Peyrus	Oui	13	0	0	0
Rochefort-Samson	Oui	19	7	37	6
Romans-sur-Isère	Oui	37	28	76	24
Saint-Marcel-lès-Valence	Oui	51	13	25	14
Saint-Péray	Oui	8	0	0	0
Saint-Vincent-la-Commanderie	Non	18	2	11	2
Valence	Oui	27	4	15	4

3.5. ROYANS

Malgré une présence historique (dernière donnée en 2022), l'espèce n'a pas été détectée en 2024 (disparition, insuffisance du protocole (1 seul passage), mauvaise année (conditions météo difficiles) ou densités faibles entrainant un faible taux de réponse à la repasse ?).

Tableau 5 : Résultats pour les communes du Royans

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Bouvante	?	2	0	0	0
La Motte-Fanjas	Non	3	0	0	0
Oriol-en-Royans	Oui	10	0	0	0
Rochechinard	Non	6	0	0	0

Saint-Jean-en-Royans	Oui	9	0	0	0
Saint-Laurent-en-Royans	Non	9	0	0	0
Saint-Martin-le-Colonel	Non	3	0	0	0
Saint-Nazaire-en-Royans	Non	2	0	0	0
Saint-Thomas-en-Royans	Oui	10	0	0	0

3.6. NORD-ARDÈCHE

L'espèce est bien présente dans ce secteur au niveau des zones agricoles bocagères. Cependant, les densités sont moindres qu'en plaine de Valence alors que les systèmes agricoles en place sont plus proches d'une agriculture traditionnelle plus diversifiée. Dans les secteurs trop forestiers, l'espèce disparaît.

Tableau 6 : Résultats pour les communes du nord Ardèche

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Annonay	Oui	29	5	17	5
Ardoix	Oui	6	6	100	6
Plats	Oui	39	4	10	5
Quintenas	Hors repro	14	7	50	7
Saint-Félicien	Non	7	0	0	0
Saint-Jeure-d'Ay	Oui	20	10	50	7
Saint-Victor	Oui	11	5	45	2
Sarras	Hors repro	19	1	5	2
Satillieu	Oui	29	7	24	6
Talencieux	Oui	22	9	41	9
Tournon-sur-Rhône	Oui	24	1	4	1
Vaudevant	Hors repro	12	0	0	0
Vernosc-lès-Annonay	Oui	41	5	12	5

3.7. BASSE-EYRIEUX

L'espèce semble absente de ce secteur. Seul un contact a été fait sur l'île de Beauchastel (milieu agricole en continuité avec la plaine d'Étoile-sur-Rhône et de Loriol). Ces résultats sont en accord avec les constatations faites sur les autres secteurs à savoir une absence dans les zones trop forestières et trop escarpées.

Tableau 7 : Résultats pour les communes de la basse-Eyrieux

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Beauchastel	Oui	17	1	6	1
La Voulte-sur-Rhône	Oui	19	0	0	0
Saint-Laurent-du-Pape	Non	7	0	0	0

3.8. SUD-ARDÈCHE

Le secteur de Valvignères/Alba-la-Romaine s'est révélé être une belle surprise avec des densités proches de ce qu'on peut avoir en vallée du Rhône.

Encore une fois, les secteurs agricoles trop forestiers n'ont pas permis de détecter l'espèce (Vesseaux).

Tableau 8 : Résultats pour les communes du sud Ardèche

Communes	Avant 2024	2024			
	Chevêche connue	Nb points réalisés	Nb points positifs	%	Nb supposé de territoire de repro identifié
Alba-la-Romaine	Non	86	16	19	16
Lablachère	Oui	5	0	0	0
Laurac-en-Vivarais	Oui	8	1	13	1
Saint-Privat	Non	6	0	0	0
Valvignères	Hors repro	35	9	26	6
Vesseaux	Non	22	0	0	0

SUITE DE L'ENQUÊTE CHEVÊCHE

Suite à cette première année de suivi, l'idée est de mettre en place un suivi à long terme sur la chevêche d'Athéna. Pour cela, des communes/secteurs « sentinelles » sont mis en place dans les différents territoires de Drôme-Ardèche (maillage pour avoir une bonne représentativité des paysages de Drôme-Ardèche).

A l'heure actuelle, 60 communes sont ciblées :

- ❖ **Sud-Ardèche (6)** : Saint-Remèze, plaine du Chassezac (Beaulieu/Berrias), Saint-Sernin, Lablachère, Valvignères/Alba, Villeneuve-de-Berg/Lavilledieu
- ❖ **Centre-Ardèche (6)** : Chomérac, Saint-Lager-Bressac, Saint-Priest, Beauchastel, Saint-Péray, Vernoux-en-Vivarais
- ❖ **Nord-Ardèche (8)** : Plats, Annonay, Quintenas, Talencieux, Saint-Jeure-d'Ay, Peaugres/Bogy, Vinzieux/Félines, Satillieu
- ❖ **Nord-Drôme (5)** : Anneyron, Lens-Lestang, Claveyson, Crépol, Marsaz
- ❖ **Plaine de Valence et de l'Isère (12)** : Beaumont-Monteux, Romans, Eymeux, Rochefort-Samson, Charpey, Montmeyran, Beaumont-les-Valence, Valence, Bourg-lès-Valence, Chatuzange-le-Goubet, Chabeuil, La Roche-de-Glun
- ❖ **Basse vallée de la Drôme (6)** : Montoisson/Ambonil/Upie, Livron, Grane, Alex, Crest, Beaufort-sur-Gervanne
- ❖ **Plaine du Roubion et de Montélimar (3)** : Cléon-d'Andran/Puy-Saint-Martin/Roynac, Châteauneuf-du-Rhone, La-Batie-Rolland
- ❖ **Plaine de Pierrelatte/Donzère (3)** : Pierrelatte, La-Garde-Adhémar, Saint-Marcel-d'Ardèche
- ❖ **Pays de Grignan/Nyonsais (2)** : Tulette/Suze-la-Rousse/Rochegude, Venterol/Rousset-les-Vignes/ Saint-Pantaléon-les-Vignes
- ❖ **Baronnies (3)** : La Motte-Chalancon, Ferrassières, Lachau
- ❖ **Royans (2)** : Saint-Jean-en-Royans, Sainte-Eulalie
- ❖ **Diois (2)** : Die, Chatillon-en-Diois/Menglon
- ❖ **Dieulefit/Bourdeaux (2)** : Saou/Soyans, Bourdeaux

Sur ces communes, l'idée est de suivre des points d'écoute fixes (en partie ceux de 2024). Ces points seront plus espacés qu'en 2024 (un point par km²). Ils seront réalisés une à deux fois par an (à définir). Ce protocole se calque sur celui de PACA ([disponible ici](#)), permettant des comparaisons de tendances avec les autres départements méditerranéens. **Avec ce protocole, l'objectif ne sera plus d'identifier un maximum de sites de reproduction mais bien d'avoir des tendances évolutives.** Ce protocole sera donc à réaliser à minima tous les 4 ans (idéalement tous les 2 ans voire tous les ans).

En parallèles de cela, chaque bénévole peut poursuivre la recherche des secteurs de nidification de la chevêche sur sa commune ou dans les communes adjacentes. Le suivi des couples peut également être mis en place pour avoir une idée du succès reproducteur en Drôme-Ardèche. L'intérêt d'identifier les secteurs de reproduction est qu'un travail peut ensuite être fait auprès des mairies pour faire valoir ces sites (ex : inscription d'arbres têtards au Plan Local d'Urbanisme) ou auprès des propriétaires dont les agriculteurs.

La dernière façon de poursuivre l'enquête serait d'améliorer les potentialités d'accueil des habitats en posant des nichoirs. En organisant ensuite le suivi des nichoirs, il sera possible d'avoir des taux d'occupation et des informations sur le succès reproducteur, informations très importantes pour évaluer les tendances d'évolution des populations et ainsi pour alimenter les analyses des futures listes rouges.

Pour mettre en œuvre tout cela, il est indispensable de se coordonner en relançant le groupe thématique « rapace nocturnes de plaine ». Pour le moment, ce groupe se focalise surtout sur l'effraie des clochers et la pose de nichoirs. Il serait intéressant d'arriver à dynamiser les actions pour les autres espèces. Pour vous inscrire dans la dynamique de ce groupe, vous pouvez prendre contact avec Florian Boulisset (florian.boulisset@hotmail.fr) et vous inscrire sur la liste de diffusion ([cliquez ici](#)).